

LA MARBRURE EBRU, ENCRE ET MOTIFS – 30 ET 31 MAI 2026

OBJECTIF : Diversifier ses connaissances sur les papiers marbrés et leur fabrication à partir du XVe siècle jusqu'à nos jours

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser une série de feuilles de papier A3, décorées selon la technique de la marbrure Ebru

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun pré requis en marbrure

Aptitude au travail manuel

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00, un week-end hors vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas ouvrir ce stage si le nombre de participants est insuffisant.
Confirmation 15 jours avant date du stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 7 - Maxi : 12

PRIX : 300 €

Formation professionnelle : 360 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir 25 € pour les fournitures apportées par le formateur.

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Classification des pigments, savoir créer une encre (étapes de préparation sous forme de démonstrations).

Lister / connaître les motifs emblématiques, pouvoir les appliquer / adapter, dans les deux sens du papier (gardes et couverture)

Le stagiaire repart à l'issue du stage avec des encres, les papiers réalisés et les connaissances permettant de refaire du papier marbré en autonomie s'il le souhaite.

A APPORTER

Outils : mortier en céramique ou en marbre (Aroma zone, en pharmacie ou Ikea 7 à 15€)

Fournitures : assortiment de 10 papiers vergé Ingres 80 à 110 gr maximum, écru et de couleur (format A3), carton dessin A3 ou rouleau à papier

Autre : 3 à 4 pots alimentaire vides et stérilisés, un chiffon propre, 3 à 4 vieux pinceaux, 3 à 4 feuilles de papier journal, un masque, une blouse/tablier, un carnet de notes.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – Laurie ARCHAMBAULT

Titulaire d'un DMA obtenu à l'Ecole Estienne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.

Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage.

(suite au verso)

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations.